

Image not found or type unknown



Vente logement occupé par cpl 70.75 depuis 36 ans

Par **ROUX**, le **25/01/2012** à **18:43**

Bonjour, rn Locataires depuis 36 ans d'une petite maison pour logementrn principal, étant à jour de mes loyers, n'ayant aucun litige avec marn propriétaire agée de 97 ans, son fils s'est pezrmis de me faire parvenir rn par huissier une signification de congé pour la date de renouvellementrn au31/07/2012. rnrn Nous aimerions savoir compte tenu de notre ancienneté dans lrn les lieux , de notre age 70 et 75 ans en invalidité nous n'avons pas droitrn à un maintien dans les lieux ou à quoi pouvons-nous prétendre de la rn part du propriétaire pour nous reloger dans un appartement similaire rn en partie merci de répondre Mr et Mme ROUX